

Louis de Chénier, sa vie à Constantinople et au Maroc - Christophe Bouquet, 2024

(christophe.bouquet[@]ymail.com)

Cet article a été écrit sur la base d'un article du monde Diplomatique de 1955 et signé Jacques Caillé, d'informations tirées de Wikipédia et de lettres familiales

De 1577 à 1912, et sauf une interruption de 1718 à 1767, la France a toujours été représentée auprès des sultans du Maroc, soit par des consuls qui tenaient aussi un rôle diplomatique, soit par des chargés d'affaires, soit par des ministres plénipotentiaires. De ces agents, l'un des plus distingués fut sans aucun doute Louis de Chénier, qui résida successivement à Safi, à Rabat, à Tanger, de 1767 à 1782 et porta d'abord le titre de consul général, puis celui de chargé d'affaires.

Le Consul Louis de Chénier chargé d'affaires au Maroc

Louis de Chénier naquit le 3 juin 1722 dans la paroisse de Montfort, aujourd'hui une pauvre commune de l'arrondissement de Limoux. Son père, Guillaume, était marchand drapier à Carcassonne ; le commerce des draps fut longtemps brillant dans cette ville puis il périclita. Guillaume devint alors maître des Forges de Montfort. L'acier perdit son éclat et la famille de Chénier se retrouva dépourvue. Louis dû mettre à profit les relations de son oncle Pierre Valon, préposé à l'exportation de draps du Languedoc vers le Levant pour aller chercher fortune.

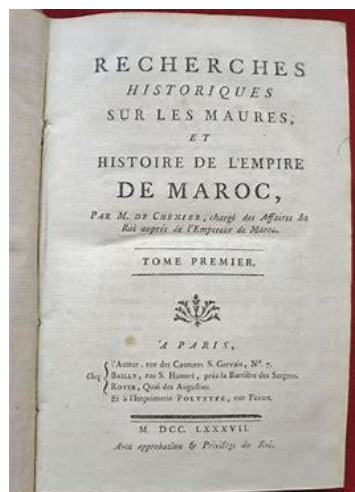


Il avait déménagé à Constantinople en 1742 pour être employé dans la société Lavabre et Dussol, une maison de commerce spécialisée dans l'importation de tissus de Languedoc en Turquie. Lorsque les deux propriétaires ont décidé de rentrer en France, en 1747, Chénier a repris l'entreprise. Homme actif, ambitieux et intelligent, il réussit si bien à se faire valoir qu'en 1750 Il a été élu par la communauté des hommes d'affaires français « premier adjoint de la nation » qui est représentative de leurs intérêts avec les autorités turques. Dans ce rôle, Louis Chénier est devenu un ami et confident de l'ambassadeur français, le comte Roland Puchot des Alleurs, ainsi que son conseiller financier. Quatre ans plus tard il épousait Élisabeth Lhomaca, une Grecque catholique, qui lui avait donné huit enfants, dont cinq

seulement vécut. Hélène et Constantin étaient les aînés, André et Marie-Joseph les cadets.



Venu dans l'empire chérifien avec l'ambassadeur du roi Louis XV, le comte de Breugnon, Chénier prend ses fonctions aussitôt que celui-ci a signé l'important traité franco-marocain du 28 mai 1767. Il s'établit d'abord à Safi mais, dès l'année suivante, va s'installer Rabat, où il restera jusqu'en 1881. Il y habite une maison sise au fond d'une impasse de la rue des Consuls et qui domine le fleuve du Bou Regreg. Dans cette demeure, dont l'entretien lui occasionne de multiples ennuis, il vit seul. Sa femme, sa fille et ses quatre fils sont restés à Paris où ; grâce à son traitement, en moyenne de près de 20 000 livres par an – plus de quatre millions de francs en 1955 – il peut leur assurer une vie convenable. Il passe ainsi loin des siens plus de quinze années, durant lesquelles il ne prend qu'un seul congé, en 1774-1775. Sans doute occupe-t-il alors ses loisirs à préparer l'intéressant ouvrage qu'il publiera en 1787 : *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'empire du Maroc*.



À Rabat notre représentant doit s'occuper de la course, puis aider et protéger le commerce français, enfin veiller sur ses compatriotes qui habitent les villes du Maroc et forment, comme on dit alors, la « nation française ».

Protection contre la course

Au siècle précédent, la course avait été la principale raison d'être du consulat de France. De 1630 à 1718, nos agents avaient dû consacrer la plus grande partie de leur activité à de laborieuses négociations en vue d'obtenir la libération des Français capturés par les corsaires. Cette question était réglée depuis le traité de 1767. Néanmoins la course subsistait au Maroc et, si nos navires étaient en principe à l'abri de ses atteintes, à la suite de l'accord signé par le comte de Breugnon, il était cependant nécessaire d'avoir un représentant dans l'empire chérifien pour assurer l'application des conventions intervenues. Ce fut la première tâche de Chénier, qui dut plusieurs fois intervenir à ces fins. En outre, aux « raïs », ou capitaines des navires corsaires, il lui incombait de délivrer des passeports et des certificats pour qu'ils ne soient pas attaqués par les vaisseaux du roi de France. À cette condition la sécurité de nos navires était assurée dans l'Atlantique et le détroit de Gibraltar.

La navigation française retenait également l'attention de notre représentant, qui notait avec soin le nom et le chargement de tous les bâtiments fréquentant les ports marocains. En 1773, vingt-deux navires vinrent de France mouiller à Larache, Rabat, Safi ou Mogador. Leurs marchandises représentaient une valeur de 400 000 livres à l'importation et 800 000 livres à l'exportation. Il appartenait encore à Chénier de réprimer la contrebande faite par les Français et les tentatives de fraude auxquelles donnait lieu la perception des droits de consulat.

Mais son rôle se manifesta parfois plus utile et plus important. Au mois de novembre 1775, le bateau marchand la Louise, du port de Nantes, fit naufrage sur la côte africaine, aux environs du cap Bojador, au sud du Maroc. Le capitaine du navire et dix-neuf membres de l'équipage, capturés par les habitants du pays et vendus deux ou trois fois comme esclaves, se trouvaient au printemps de 1776, sur les bords de l'oued Noun, dans la situation la plus lamentable. Chénier s'employa de tout son cœur à sauver ses malheureux compatriotes et le zèle qu'il apporta dans cette affaire leur permit de retrouver la liberté, puis de regagner Marseille en 1777.

Les Français établis au Maroc à la fin du XVIIIe siècle, tous des négociants, étaient peu nombreux et l'on pouvait presque les compter sur les doigts. Néanmoins ils causèrent autant de soucis et d'ennuis à notre agent que la course, la navigation ou le commerce.

Vicissitudes d'un diplomate

Dans l'ensemble les membres de la « nation » se montraient plutôt indisciplinés et leurs intérêts particuliers leur tenaient plus au cœur que la dignité de leur pays. Certains avaient même tendance à se mêler de politique. En 1778 Chénier apprit ainsi que l'un d'eux, le sieur Desprès, avait « contrarié une négociation dont il était chargé et tenté d'affaiblir la considération attachée à sa place ». Il en référa au ministre de la marine duquel il dépendait et qui lui fit savoir que « Sa Majesté désapprouvait ceux des négociants, ses sujets, qui oseraient, de leur chef et sans y être autorisés, entrer dans quelque négociation directe avec l'empereur du Maroc ». Fort de ces instructions, notre agent convoqua les membres de sa « nation ». Huit commerçants français assistèrent à la réunion qui fut tumultueuse. Desprès protesta violemment et tint des propos fort impolis à l'égard du chargé d'affaires, si bien qu'il fut expulsé de l'assemblée. Chénier s'empressa de recueillir les témoignages des autres négociants et, peu après, une décision du gouvernement du roi enjoignit à Desprès de quitter le Maroc.

En 1767 le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah avait manifesté les dispositions les plus bienveillantes à l'égard du nouvel agent français. Mais cette attitude du souverain ne dura pas longtemps. Le changement survenu s'explique par les raisons qui avaient déterminé la signature du traité de 1767. La France avait simplement en vue de protéger ses nationaux contre les attaques des corsaires et ne songeait pas à développer au Maroc son commerce, qui demeura des plus restreints. Aussi Chénier reçut-il des instructions précises lui recommandant de se montrer fort économe. En revanche Sidi Mohammed avait vu dans l'accord de 1767 le moyen d'obtenir fréquemment de riches cadeaux, à l'exemple d'ailleurs de ses prédécesseurs.

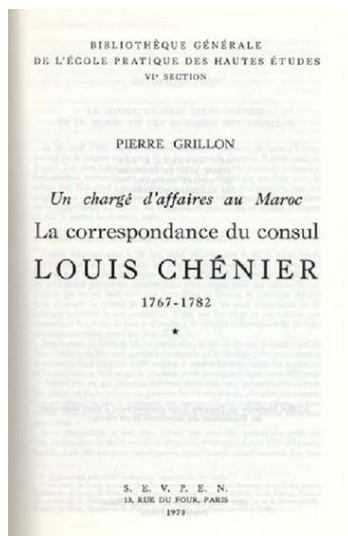
Lors de ses visites à la cour chérifienne, notre représentant n'offrit au sultan que du thé, du sucre, des tasses de Sèvres ou quelques étoffes, et le souverain l'accusa de garder pour lui les présents que, disait-il, le roi de France devait le charger de lui remettre. Mais à la suite du rapatriement des naufragés de la Louise, un ambassadeur marocain se rendit à Paris et en rapporta des cadeaux pour une valeur de 171 000 livres, ce qui ferait aujourd'hui environ 35 millions de francs.

En revanche, en 1781, la cour de France refusa de recevoir un autre ambassadeur marocain qui dut s'arrêter à Marseille et revint au Maroc porteur d'une lettre du marquis de Castries, secrétaire d'État à la Marine, pour le sultan. Celui-ci convoqua aussitôt Chénier à Marrakech et le fit comparaître devant lui. Notre chargé d'affaires fut « poussé et presque traîné » devant Sidi Mohammed. On lui arracha des mains les présents qu'il apportait au souverain. La lettre du marquis de Castries, qui n'avait même pas été ouverte, fut enveloppée dans un linge sale, puis attachée au cou du Français, renvoyé dans cette attitude humiliante. Sur l'ordre du sultan, Chénier se rendit alors à Tanger où il demeura près d'un an avant de s'embarquer définitivement pour Marseille, le 15 septembre 1782.

Il est étonnant que de semblables agissements, si peu diplomatiques, n'aient pas entraîné de réaction du gouvernement français. Mais on comprend que Chénier, las de subir les sautes d'humeur et les affronts de Sidi Mohammed, ait été quelque peu triste et désabusé à la fin de son séjour au Maroc et qu'il ait écrit : « Il n'y a ici rien de stable, tout dépendant de l'intérêt du moment et de la volonté arbitraire du souverain. » Il n'en fut pas moins un fonctionnaire zélé, un parfait honnête homme, un excellent agent diplomatique.

Chénier & le Maroc du XVIIIe siècle

Pendant ses quinze ans de fonctions consulaires au Maroc, de 1767 à 1782, Louis de Chénier a fait figure d'exilé.



Il vécut dans un isolement presque absolu, connaissant l'ennui et même le dégoût, à Safi et à Salé, loin de ses affections.

Quel contraste avec sa précédente résidence de Constantinople qui avait servi de décor à son rêve d'amour. Il y avait connu et aimé Elisabeth Santi Lhomaca qui se rattachait à la branche des Lusignan de Chypre. Elle était très belle et très affinée. Comme il n'était pas riche, quoique de bonne souche languedocienne, ses obligations de famille l'avaient contraint d'accepter le nouveau poste éloigné que Choiseul, ministre de la Marine, lui avait offert. Et c'est ainsi qu'ayant dépassé la quarantaine, il s'était séparé de sa jeune et brillante famille, qu'il avait laissée à Paris, pour venir seul chez les Barbaresques.

Les Lettres du Maroc, de Louis de Chénier, ont été écrites de Safi et de Salé, aux différents ministres Choiseul, Turgot, Sartine de Castries, à la Cour de Versailles, aux échevins et députés du commerce de Marseille et au Premier Président La Tour. Ce n'est qu'une correspondance officielle, et cependant elle a un vif accent personnel. On y saisit des traits pénétrants, des appréciations indépendantes, des notations pittoresques qui permettent de pressentir, dans la sensibilité du père, les exaltations, les indignations, le lyrisme de son fils André. Mais ce père de famille était un bon fonctionnaire, désireux de plaire, faisant montre de zèle dans son

service, ne dédaignant pas les coquetteries politiques: et c'est un peu de cet opportunisme qu'on retrouve chez le plus jeune de ses fils, Marie-Joseph, l'auteur dramatique à succès, le député, l'arriviste de la famille.

Le dépaysement de l'homme sensible se traduit généralement par des opinions tranchantes et sommaires sur le nouveau milieu qui l'entoure. Les premiers jugements de Louis de Chénier sur le Maroc, sont nettement défavorables :

La ville de Saffi, qu'on dit une des plus jolies des états du roi de Maroc, ressemée exactement à une ville dévastée par un incendie...

Il n'y a d'ici à la capitale Maroc, ni bourg ni ville, c'est un immense terrain qui manque de culture. A en juger par l'état des gens, je doute que ce pays puisse fournir à un grand commerce. Ils ont moins de besoins que le reste des hommes-... {Lettre du 5 mai 1767.}

Il n'aima jamais Safi, résidence qu'il avait cependant choisie. Le caïd du Méchouar, Mouley Driss, maître des cérémonies, avait voulu lui assigner Mogador. Il avait résisté ; « mon éloignement de partout, dit-il, eut rendu mon séjour moins utile au service ».

Il avait préféré se fixer à Safi parce qu'il y existait un établissement de commerce français, fondé par le marseillais Salva. Il estime la rade très belle mais inabordable six mois de l'année et le privant de toute correspondance suivie. Les environs sont « tristes et déserts et manquent d'eau ». Quant aux habitants il les trouve grossiers et superstitieux :

Les tombes de fakirs ou saints sont en si grand nombre à l'entrée de la ville, que les juifs ne peuvent y entrer que nus pieds et on ne permet pas aux chrétiens d'y entrer à cheval.

Il se pique d'avoir été le premier à « secouer ce joug ridicule ».

Entre les indigènes marocains et les paysans français du XVIIIe siècle, la dissemblance était certainement moins grande que de nos jours. Et cependant le chrétien raffiné du siècle de Louis XV n'a pas pour le fellah, la sympathie du philosophe et de l'artiste du XXe siècle, en quête de passé humain. A coup sûr, M. de Chénier le père, ne s'est pas incliné devant le spectacle islamique de la soumission de l'homme à la nature. Il n'a pas connu le « brusque et poignant émoi » qui étreindra Chevrillon, à l'heure du muezzin.

L'influence des puissances européennes au Maroc, avant le Protectorat, dépendait en partie des préférences que tel ou tel diplomate savait inspirer au Sultan.

Dès le XVIIIe siècle, notre Consul s'efforce de plaire par des menus riens, qui ont valeur de politique. En juin 1767, il demande à la Cour de Versailles une théière en or pour l'Empereur de Maroc, et il a soin d'en envoyer le dessin. Plus tard il commandera, à Marseille, du sirop d'orgeat et du « sirop de pommes ». La Chambre de commerce enverra bien du premier, mais, en place du second, elle expédiera du

cidre. Et l'avisé consul fera suivre l'orgeat, mais retiendra le cidre. Les boissons fermentées sont honnies à la Cour de Marrakech où l'on ne boit que du « sirop de pommes bouillies avec du sucre ».

Une autre fois il fait demander aux échevins marseillais, des livres pour Sa Majesté Chérifienne, éprise de géographie : ce sont les 5 volumes du Petit Atlas maritime ou Recueil des cartes et plans des 4 parties du monde, imprimé par ordre de M. leduc de Choiseul, par le sieur Bellin, en 1764.

Il confesse que « c'est par ces bagatelles que l'attitude du Souverain à l'égard de la France ne manque pas d'être influencée ».

Le 20 juillet 1767, il signale un échec du Consul danois Georg Hôst :

Le Consul de Danemark est toujours à Maroc. L'Empereur l'a assez mal reçu et lui a même renvoyé son présent qui était modique. Le Consul trouvera sans doute l'art de le faire agréer...

Après 4 mois de séjour à Safi, il expose très longuement à Choiseul les avantages du transfert du consulat de France. C'est Salé qu'il propose comme nouvelle résidence.

Cette place est au centre de la cote. Je suis à portée de savoir plus aisément ce qui se passe par rapport aux corsaires. Il m'est plus facile de me transporter où mon devoir m'appelle. Je serai à la vérité plus éloignée de Maroc que je ne le suis à Safi. Mais cet inconvénient se balance par l'utilité que le commerce peut retirer en me rapprochant des lieux qui sont les plus proches de son action.

L'établissement de commerce qui est à Safi est accrédité sur le pays. Il en connaît tous les usages. Il n'y en a pas encore à Salé qui peut nous fournir des dattes, des laines ou cuirs et quelques cires et procurer par sa situation une plus grande consommation de nos fabrications et de nos productions.

Ma présence et mes soins seront peut-être de quelque encouragement. Je me trouverai assez près de La Rache pour y aider aussi notre commerce et notre navigation dans ce port. [Lettre du 8 novembre 1767.]

A côté de ces avantages officiels, il ne cache pas ses raisons personnelles de préférence. Salé l'emporte sur Safi par les ressources de sa société, « ses habitants dont partie ont voyagé sont apprivoisés par les mœurs de l'Europe ».

Malgré la chaleur du plaidoyer, il dut attendre huit mois son changement. Les lenteurs administratives avaient alors plus de raisons de triomphe que de nos jours.

Le voilà à Salé en août 1768. Le cadre lui fut plus familier. Le fleuve et l'Océan, les deux villes se faisant si exactement vis-à-vis qu'on les appelait les Deux-Rives, au couchant la pointe brune des Oudaïas s'avancant comme une proue de navire, la vieille tour d'Almansor « d'où l'on découvre les vaisseaux d'aussi loin que la vue peut porter », au levant une cité de nacre étalée sur l'or des sables : c'étaient autant d'images variées qui se prêtaient aux souvenirs de son Languedoc natal.

Et de fait, l'immuable Salé rappelle étrangement les vieilles cités maritimes du golfe du Lion, Agde gisante sur sa lagune, Aiguës-Mortes évanouie entre les bras de ses

remparts hâlés par le soleil...

Il s'installa à l'ouest de la ville, entre Babbou Haja et le Talaa ou haut quartier. Sa maison existe encore, s'il faut en croire les traditions orales d'une ancienne famille arabe, les Sefiane.

Elle est auprès d'un minaret dominant un de ces couloirs blancs que le sabre du soleil coupe violemment en deux parties : ombre et lumière. On dirait le presbytère d'une petite sous-préfecture du Midi. Deux minces colonnades terminées par descanelures encadrent la porte dont l'unique vantail est orné d'une garniture de clous.

Il règne dans ce derb un silence de cloître. A peine, par moments, un glissement de babouches : c'est un notable qui gagne à pas lents sa demeure, ou une fathma qui frôle les murs, enveloppée dans son haïk.

Rien n'a changé depuis que M. de Chénier le père est parti. Et le silence est si évocateur du passé endormi qu'on s'attendrait à voir notre Consul, grand, élancé, en habit à la française, culottes courtes et bas de soie, gravir les trois marches de ce seuil, et sa main aux veines bleues soulever le heurtoir de la porte cloutée.

La descendance Chénier

1-André Marie de Chénier : dit **André Chénier**, poète et journaliste français né le 30 octobre 1762 à Constantinople et mort guillotiné à Paris le 7 Thermidor de l'an II (25 juillet 1794) à 31 ans.



Sa poésie comprend des réécritures de poèmes antiques, des élégies personnelles, des poèmes philosophiques et des poèmes politiques marqués par le contexte révolutionnaire. L'œuvre inachevée de ce jeune poète du xviii^e siècle, publiée

progressivement à partir de 1819, a fait de lui une figure majeure de l'hellénisme en France¹ et un inspirateur du romantisme.

Durant la période révolutionnaire, il entre dans les polémiques politiques. Héritier des Lumières, il est membre du parti constitutionnel, admire la Révolution de 1789 mais prend violemment position contre le jacobinisme mené par Robespierre, tout en méprisant les royalistes.

André Chénier est né à Galata, quartier de Constantinople (aujourd'hui Istanbul en Turquie). Après le départ de son père pour le Maroc, André, âgé de 4 ans, est confié à sa tante Marie et l'époux de celle-ci, André Béraud, à Carcassonne, où une cloche « l'Andréne » fut baptisée en son honneur à l'église Saint-Vincent. André Chénier passera six ans de sa vie dans cette maison de la rue Pinel à prendre les leçons du sieur Jean-Pierre Cyrille Sélariès.



Il est admis en 1773 au Collège de Navarre, qui est ouvert sur les idées nouvelles : l'histoire et la géographie sont inspirées de L'Essai sur les mœurs de Voltaire, la philosophie inspirée du sensualisme de Condillac. Il s'y lie avec des fils de grandes familles, notamment Charles et Michel de Trudaine, ainsi que Louis et François de Pange, grâce auxquels il put ensuite fréquenter les milieux littéraires et aristocratiques ; plusieurs de ses poèmes sont dédiés à ces amis. Les Trudaine et les Pange sont par ailleurs proches de Turgot, des Lumières et des encyclopédistes. Tous ces amis ont Condorcet pour maître à penser.

Pour l'arracher à un amour malheureux pour une chanteuse de l'Opéra (sa Lycoris), on lui ménagea un stage d'élève officier à Strasbourg en 1782 ; mais il se vit fermer la carrière militaire comme roturier. Reportant désormais toute son ambition vers la poésie, quoique sans publier, il conçut de grands projets, avec l'espoir de devenir « l'Homère des modernes ». Cependant, après un voyage en Suisse en 1784, il composa surtout des Élégies et des Bucoliques, où l'imitation des modèles antiques servait l'expression esthétique d'une inspiration orientée par sa passion pour la mondaine Michelle Guesnon de Bonneuil (appelée D'Azan ou Camille), puis par son amitié amoureuse pour la peintre italo-anglaise Maria Cosway née Hadfield, épouse de Richard Cosway, courtisée par l'ambassadeur américain Thomas Jefferson. À partir de février 1787, au retour d'un rapide et mystérieux voyage en Italie, il s'occupa plus activement de poèmes philosophiques et satiriques qui portent la marque du climat idéologique et politique de l'époque prérévolutionnaire ; mais sa situation précaire l'obligea à contenir sa combativité. Engagé comme ambassadeur privé du marquis de la Luzerne, ambassadeur de France en Angleterre, il partit le 1er décembre 1787 en compagnie de Maria Cosway, qui rentra à Londres, où il resta en service jusqu'en 1790, tout en disposant chaque été d'un congé à Paris. Il contribua au Journal de la Société de 1789 qui compta une quinzaine de numéros. À partir de 1791, il collabora, comme Michel Regnaud de Saint-Jean d'Angély et François de Pange, au Journal de Paris, organe du parti constitutionnel, où il condamna la Terreur de la Révolution dans des articles critiques contre Jacques Pierre Brissot, et d'autres plus véhéments contre les Jacobins, notamment Robespierre et Marat. Inquiété pour ses prises de position publiques, il réussit à sortir de Paris, après le 10 août 1792, quittant le quartier du Sentier, où il résidait chez ses parents. Au moment des massacres de Septembre, il se rendit à Rouen, puis au Havre, d'où il aurait pu embarquer. Il refusa néanmoins d'émigrer et revint à Paris, afin de participer aux tentatives faites pour arracher Louis XVI à l'échafaud. Il se replia au printemps 1793 à Versailles, d'où il se rendait souvent à Louveciennes où se trouvait la propriété de ses amis Le Couteulx. Discrètement amoureux de Françoise Le Couteulx, il composa pour elle la mélancolique série des Odes à Fanny.

André Chénier est arrêté à Passy (sur l'actuelle rue Bois-Le-Vent) le 7 mars 1794 alors qu'il rend visite à son amie, Adélaïde Piscatory, marquise de Pastoret. Venant de Versailles, il est accompagné d'Émilie-Lucrèce d'Estat qui, comme lui, a participé aux achats de votes de Conventionnels pendant le procès de Louis XVI. Mlle d'Estat, maîtresse puis épouse de José Ocariz, l'ancien chargé d'affaires ayant rang d'ambassadeur espagnol à Paris avant la déclaration de guerre, qui a supervisé cette vaste opération de corruption, a conservé des papiers relatifs à cette affaire. Ce dossier très important qu'André Chénier a eu entre les mains est activement recherché par les comités de l'an II.

Sachant que Mlle d'Estat, dont le frère et la sœur viennent d'être guillotins, est elle-même en grand danger, Chénier se met courageusement en avant, créant une espèce de confusion à l'occasion de laquelle Mlle d'Estat peut s'esquiver tandis qu'on l'emmène, lui, à la prison Saint-Lazare. Impliqué dans une affaire qui permet d'exécuter les suspects sans les entendre, il est condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, pour avoir « recelé les papiers de l'ambassadeur d'Espagne ». Il est

également accusé comme « ex-adjutant-chef et chef-de-brigade » sous les ordres de Charles François Dumouriez d'avoir écrit « un mémoire contre des habitants de la commune de Breteuil » alors qu'en réalité, c'est son frère « Sauveur » Chénier qui en est l'auteur et qui est lui-même emprisonné à Beauvais.

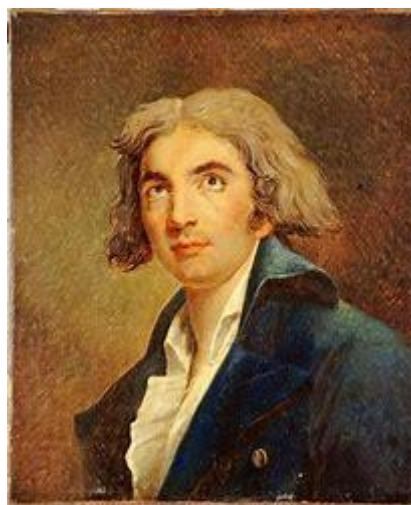
À l'instar de Jean-Baptiste Coffinhal qui avait adressé à Antoine Lavoisier lors de son procès : « La République n'a pas besoin de savants, ni de chimistes », Fouquier-Tinville adressa à André Chénier la phrase suivante : « La République n'a pas besoin de poètes ».

André Chénier est guillotiné le 7 thermidor, avec le poète Jean-Antoine Roucher et Frédéric de Trenck, deux jours avant l'arrestation de Robespierre. La veille de sa mort, il aurait écrit l'ode La Jeune captive, poème qui évoque la figure de sa muse, Aimée de Coigny.

S'adressant à Jean Antoine Roucher, il prononça ces paroles avant de monter sur l'échafaud : « Je n'ai rien fait pour la postérité », ajoutant en se désignant la tête : « Pourtant, j'avais quelque chose là ! » ou : « C'est dommage, il y avait quelque chose là ! ». Son corps, parmi mille trois cents autres victimes de la Terreur et de la guillotine, est jeté place de la Nation, dans une fosse commune du couvent des Chanoines, plus tard devenu le cimetière de Picpus à Paris.

Il est aussi connu pour l'anecdote suivante : attendant son tour devant l'échafaud, il lit une pièce de Sophocle. Lorsque le bourreau l'appelle pour lui lier les mains, Chénier remet son livre en poche, non sans avoir corné la page. Il n'a pas de descendance.

2-Marie-Joseph de Chénier :né le 11 février 1764 à Constantinople et décédé le 10 janvier 1811 à Paris, frère cadet d'André. Ecrivain et dramaturge, il mena de pair une carrière politique.



Comme son frère André, il passa son enfance à Carcassonne chez sa tante, fit ses études au collège de Navarre à Paris où il se lia d'amitié avec Charles et Michel de Trudaine, et Louis et François de Pange. Il devint en 1781, à l'âge de dix-sept ans, cadet gentilhomme dans les dragons de Montmorency. Il passa deux années en garnison à Niort.

Tout comme François de Pange, il renonça à la carrière militaire pour se consacrer à la littérature, mais le succès ne fut pas au rendez-vous pour les jeunes gens. François de Pange se tourna vers le journalisme, mais Marie-Joseph s'obstina. Il débuta à la Comédie-Française en 1785 avec un drame en deux actes, Edgar, ou le Page supposé, qui fut sifflé du début à la fin. En 1786, la tragédie d'Azémire, qu'il dédia à son ancien condisciple François de Pange, ne connut pas une meilleure fortune.

Sa tragédie Charles IX, ou la Saint-Barthélemy, rebaptisée quelques années plus tard Charles IX, ou l'école des rois, mettait en scène, à l'époque des guerres de Religion, le fanatisme aux prises avec l'esprit de liberté. Reçue à la Comédie-Française le 2 septembre 1788, la pièce est aussitôt interdite de représentation par Suard. Chénier lance plusieurs pamphlets – Dénonciation des inquisiteurs de la pensée (1789), De la Liberté du Théâtre en France (1789). Le 19 août, Bailly, maire de Paris, reçoit les comédiens et se montre embarrassé. Chénier s'adresse aux représentants de la Commune le 23 et répond dans le Journal de Paris à une accusation anonyme (sans doute de Suard). L'Assemblée générale des Représentants de la Commune autorise la représentation en octobre et, après encore quelques péripéties, la première a lieu le 4 novembre 1789, avec un grand succès, comparable à celui du Mariage de Figaro. Le sujet, en accord avec l'esprit du temps, plut au public, que le mouvement de la pièce – manquant par ailleurs d'intrigue, de caractères et de style – et le talent de Talma, dont la réputation commençait à s'établir, achevèrent de conquérir. Les représentations de Charles IX provoquèrent une scission de la troupe de la Comédie-Française. Le groupe dit « des patriotes », emmené par Talma, s'installa rue de Richelieu. C'est là que Marie-Joseph Chénier fit jouer, en 1791, Henri VIII et Jean Calas, puis, en 1792, Caius Gracchus dont on a retenu l'hémistiche fameux : « Des lois, et non du sang ! » qui lui valut d'être interdite, à l'initiative du député montagnard Albitte, car on crut y voir une critique du régime révolutionnaire.

Fénelon (1793), brode à nouveau sur le fanatisme et la liberté, non sans invraisemblance : on y voit l'archevêque de Cambrai délivrer une religieuse enfermée depuis quinze ans dans un cachot par ordre de son abbesse. La pièce fut critiquée car elle ne mettait pas en scène des rois et des princes, au mépris des règles de la tragédie classique établies par Aristote.

Timoléon (1794), avec des chœurs mis en musique par Étienne Nicolas Méhul, parut attaquer Robespierre dans le personnage de l'ambitieux Timophane que ses amis veulent maladroitement couronner au milieu de l'assemblée du peuple. La pièce fut interdite et les manuscrits en furent supprimés. La pièce fut reprise après la chute de Robespierre, mais cette fois, on crut voir dans le personnage du fratricide Timoléon le héraut d'une sorte de confession déguisée : elle donna le signal d'une vigoureuse campagne accusant Marie-Joseph Chénier d'avoir fait exécuter son frère,

accusation dont il se défendit dans son *Épître sur la calomnie* (1796), une de ses meilleures pièces de vers. En réalité, après quelques tentatives infructueuses pour sauver son frère, Marie-Joseph Chénier dut constater que c'était en se faisant oublier des autorités que son frère aurait les meilleures chances de salut et que ses interventions mal avisées ne feraient que hâter sa fin. Lui-même, alors soupçonné de tiédeur et en mauvais termes avec Robespierre, ne pouvait rien tenter pour le sauver.

Membre du Club des cordeliers et de la Commune de Paris, Marie-Joseph Chénier avait été élu député à la Convention par le département de Seine-et-Oise. Il y fut du parti de Danton. Il vota la mort de Louis XVI. Sur son rapport, à la fin de 1792, fut décidé l'établissement des écoles primaires et, le 3 janvier 1795, l'attribution de 300 000 francs de secours entre 116 savants, littérateurs et artistes. Sous le Directoire, il fut membre du Conseil des Cinq-Cents. Il prit part à l'organisation de l'Institut de France et fut placé dans la troisième classe (littérature et beaux-arts).

Il participa, avec le peintre David et le compositeur François-Joseph Gossec, à l'organisation de nombre des grandes fêtes révolutionnaires entre 1790 et 1794. Si l'hymne qu'il avait préparé pour la fête de l'Être suprême fut refusé par Robespierre, son Chant du départ est presque aussi célèbre que *La Marseillaise*, dont on a voulu lui attribuer le septième couplet, dit « couplet des enfants ». Il est l'auteur de l'Hymne du Panthéon, mis en musique par Cherubini (1794).

Il apporta un soutien sans faille à François de Pange, à qui il permit de revenir d'émigration sans rencontrer de problème et qu'il fit libérer de prison lorsque celui-ci fut pris dans une rixe.

Membre du Tribunat sous le Consulat, il en fut chassé en 1802 au moment de l'épuration de cette assemblée. En 1803, il fut néanmoins nommé inspecteur général des études de l'Université. L'année suivante, à l'occasion du couronnement de Napoléon, il fit jouer la tragédie de *Cyrus*, qui ne fut représentée qu'une fois : s'il y justifiait l'Empire, c'était en donnant des conseils à l'Empereur et en plaidant pour la liberté, ce qui était le meilleur moyen de déplaire, et déplut effectivement. Mortifié, Chénier revint au parti républicain dans son élégie *La Promenade* (1805) et, en 1806, démissionna de ses fonctions d'inspecteur général.

En 1806-1807, il donna un cours à l'Athénée sur l'histoire de la littérature. Napoléon Ier lui fit une pension de 8 000 francs et le chargea de la continuation de l'*Histoire de France*.

Marie Joseph en mourant a fait un don manuel à sa commensale madame de Lesparde de tous ses ouvrages manuscrits.

Il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise (8e division). Il n'a pas de descendance.

3-Louis Sauveur de Chénier :né à Constantinople le 27 nov. 1761, décédé à Paris le 14 déc. 1823. Entré en 1780 au régiment d'infanterie de Bassigny, comme cadet

gentilhomme, il publia, en juin 1789, une Lettre à M. de Mirabeau sur les dispositions naturelles, nécessaires et indubitables des officiers et des soldats français et étrangers, qu'il se flattait, deux ans plus tard, d'avoir lui-même distribuée dans les casernes et qui provoquait ouvertement les gardes françaises et les gardes suisses à la révolte.

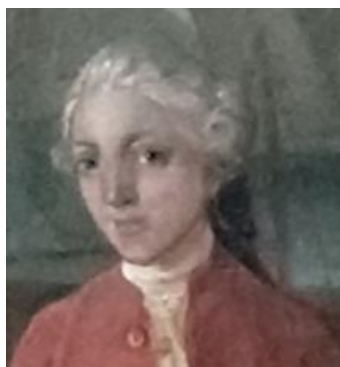


Capitaine de la gendarmerie nationale, il fut attaché, le 15 mai 1793, en qualité d'adjudant général, à la division du général Bouchard (armée du Nord) et, à la suite d'une altercation avec son chef d'état-major, dénoncé comme ex-noble. Suspendu de ses fonctions par ordre du ministre de la Guerre, il se retira à Breteuil (Oise), où il provoqua l'animosité d'André Dumont, alors en mission dans le département, et qui le fit arrêter. Conduit d'abord à Beauvais, puis à Paris, il ne craignit pas de réclamer des juges sa liberté en termes violents. Ecroué à la Conciergerie le 3 prairial an II (22 mai 1794), Louis-Sauveur Chénier fut confondu par le tribunal révolutionnaire avec son frère André dont l'acte d'accusation portait précisément la qualification d'ex-adjudant général et l'énoncé des propos attribués à celui-ci, erreur reconnue à l'audience et raturée sur la minute, mais qui ne sauva point l'infortuné poète. Louis-Sauveur eût infailliblement partagé son même sort quelques jours plus tard, malgré les démarches actives de Marie-Joseph, mais il fut mis en liberté le 15 thermidor. Réintégré dans son emploi à l'armée du Nord le 19 prairial an III (7 juin 1795), il fit partie, le 22 fructidor suivant (8 sept.), avec le même grade, de l'armée de l'intérieur commandée par Menou, puis par Bonaparte, qu'il accompagna en Italie ; mais à la suite d'une autre querelle avec son nouveau chef, il fut mis en réforme, revint à Paris, et reçut du général Scherer le titre de chef de la division du génie au ministère de la Guerre. Dans l'intervalle, il répondit aux insinuations d'André Dumont par une brochure intitulée Pièces justificatives oubliées dans le compte rendu d'André Dumont dédiées au corps électoral de France (in-8, 24 p.) qui ranima les polémiques soulevées par le récent supplice d'André et la conduite odieuse qu'on imputait à Marie Joseph. Il se maria le 28 juin 1799 à Paris avec Marie Madeleine Doby. Le

couple aura un fils, **Gabriel**, né à Paris le 14 sept. 1800, décédé à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise) le 26 fév. 1880. Avocat, chef de bureau au ministère de la Guerre, légiste et publiciste. Après avoir terminé ses études de droit (1823), il entra au ministère de la guerre (1828) où il devint chef du bureau de la justice militaire. Marié à Adelaïde Elisa Fremeaux, le couple a perdu, en 1869, un fils unique, Paul Emile, en qui s'est éteint un nom illustre.

Gabriel de Chénier a publié de nombreux ouvrages qui ont fait longtemps autorité : Manuel des conseils de guerre (1831, in-8); Guide des Tribunaux militaires ou Législation criminelle de Varmée (1838, 2 vol. in-8); Manuel des parquets militaires (1848, in-18); ainsi que divers articles sur les mêmes questions dans le Spectateur militaire et le Dictionnaire d'administration de Maurice Block. Comme publiciste, on lui doit un Eloge du maréchal Moncey (1848, in-8) et une Histoire de la vie militaire, politique et administrative du maréchal Davoust (1866, in-8) qui donna lieu à un procès en rectification de la part de la famille du général Le Sénécal. Il publia également sous forme de recueil, les Œuvres d'André Chénier qui vit le jour seulement trente ans plus tard (1874, 3 vol. in-16). Si elle apporta un certain nombre de fragments véritablement inédits, elle montra aussi combien M. de Chénier était, à tous égards, peu préparé à la tâche qu'il s'était réservée avec un soin jaloux.

4-Constantin Xavier de Chénier : né à Constantinople le 4 août 1757, décédé à Paris le 9 avril 1837. Bien effacé dans l'ombre de ses 3 frères, aîné des enfants de Louis de Chénier, Constantin a cependant eu une carrière publique comme secrétaire au consulat de France à Salé et au Maroc à Marrakech, puis comme vice-consul à Alicante et, après la terreur, comme consul à Elbing en Prusse.



Constantin s'était fait nommer tuteur légal de Gustave de Latour de Saint Igest, son neveu, et l'a représenté en cette qualité dans le procès contre madame Marie Louise Eugénie de Lesparde lors de la succession des œuvres de Marie Joseph de Chénier. Il s'en était bien gardé de lui écrire pour lui en donner avis comme il le devait, surtout n'ayant jamais répondu aux lettres que son neveu lui a écrites. Ce silence n'étant pas très édifiant, Antoine Amic qui se chargeait de l'éducation de Gustave a immédiatement réagi en transmettant à Madame de Kerdroniou, la mère adoptive de Gustave, des recommandations et lettres de pouvoir pour nommer un émissaire à Paris qui veillera à la conservation des intérêts de son protégé.

La cour royale de Paris a confirmé le jugement rendu par le tribunal civil du département de la Seine, qui condamnait madame de Lesparde à restituer à la famille Chénier les manuscrits de M. Marie-Joseph Chénier, Constantin sombra à la fin de sa vie dans l'inconduite et la folie.

5-Helene de Chénier : née à Constantinople le 30 aout 1758, décédée à L'ile Maurice le 6 juin 1797.



Fille unique de Louis de Chénier, Hélène a presque 25 ans lorsque Madame Adelaïde, l'une des filles de Louis XV, la présente au comte Paul Louis de Latour de Saint Igest, âgé lui de 57 ans. Le mariage aura lieu en juin 1783 à Paris - [le contrat](#). Louis de Chénier déclarera à ce propos : « C'est la faim et la misère qui m'ont forcé. Il fallut que je prisse ce parti ou que je me brûlasse la cervelle ». En réalité, Paul Louis percevait 3000 livres d'intérêts sur la dot de son épouse, de laquelle il est néanmoins séparé de biens : Louis de Chénier devait bien se méfier un petit peu de son gendre ! Sur les conseils et avec l'aide de Madame Louise, pour ne pas trop s'éloigner de toutes leurs protections, le couple achète une maison de campagne à Chantilly, à huit lieues de Paris ; cette maison, ils la quitteront 6 mois plus tard et l'errance commence. Pour la deuxième fois le comte se trouve en prison pour dettes, puis il est recueilli pendant dix mois par la nourrice du roi, madame Malard. Pendant quelques temps les Latour trouveront refuge au Temple, à l'abri des créanciers, puis vers 1784, ils s'enfuient en Hollande d'où ils reviennent pour vivre d'aumône. Hélène subit la vie débridée que mène son mari : des fêtes et des bals de la cour, au cache-cache avec les créanciers, jusqu'à l'extrême misère d'un grenier du Temple. Lorsqu'elle arrive à l'île de France en 1789, elle doit alors affronter la froideur de l'accueil et, certainement les rebuffades des enfants de Latour. Le temps passant, elle reçoit des nouvelles de plus en plus alarmantes de France où sa famille est prise dans la tourmente révolutionnaire. On imagine facilement l'inquiétude et le chagrin éprouvé par la seule fille de Chénier dans son île si lointaine à l'annonce des calamités qui touchent ses frères et à l'annonce de la mort de son père alors âgé de soixante-seize ans en 1795. Les tracasseries de sa situation conjugale n'ont pas allégé le poids de ses peines. Veuve le 6 novembre 1796, c'est dans le plus grand dénuement qu'elle accouchera le 1er avril de l'année suivante et décèdera de la suite de ses couches 2 mois plus tard. Antoine Amic écrit dans l'une de ses lettres : « a mon arrivée dans ce pays en 1792, je trouvais madame Latour dans une position bien malheureuse qui n'a eu de fin qu'avec sa vie. Peu de temps après le décès de son mari, elle est morte des suites des couches, et peut être plus encore de chagrin

sur sa position affligeante. Elle me fit jurer de servir de père à son enfant et par son testament elle déclara qu'elle ne voulait pas qu'il ne fut en d'autres mains que les miennes ». Cet enfant qui commence sa vie sans famille est **Gustave de Latour de Saint Igest**. Antoine Amic sera son tuteur et une amie d'Hélène, madame de Kerdrioniou, aura toutes les attentions qu'une mère peut apporter à son enfant. Gustave est la seule branche qui a produit une descendance de Louis de Chenier encore aujourd'hui subsistante.

Quelques informations sur Gustave de Latour de Saint Igest et sa descendance

Gustave de Latour de Saint Igest

Né le 1er avril 1797 (samedi) - Moka, îles Maurice, décédé le 31 juillet 1853 (dimanche) - Paris 1er, à l'âge de 56 ans

Paul Louis Gustave fut élevé par Jean Antoine Amic. Ce dernier est le fils de Marie Lhomaka, grand-mère d'Adolphe Thiers, chef du gouvernement qui ordonna l'écrasement de la Commune et le premier président la 3ème république française. Dans sa dernière partie d'enfance Paul Louis Gustave reçut les soins d'une dame De Kerdrunion (Jeanne Scholastique), veuve d'un capitaine à Port Louis à l'Ile de Maurice, ami d'Hélène de Chenier et intime avec la famille Chazal de Chamarel. Pierre Antoine Amic initie Paul Louis Gustave Latour de Saint Ygest au commerce qu'il faisait dans l'Inde. Pierre Antoine Amic qui s'était chargé de l'orphelin, consentit en 1818, époque où il avait atteint sa majorité, à le laisser partir pour la France où se rendait la famille Chazal de Chamarel avec Madame Kerdrunion au Château de la Sablonnière, propriété des de Chazal. De plus, Paul Louis Gustave avait du chef de sa mère un droit sur le produit de l'œuvre littéraire d'André Chenier. Ce droit littéraire était partagé avec ses deux oncles maternels encore en vie en 1818, Louis Sauveur, le cadet et Constantin Xavier de Chénier, l'ainé. La double union de La Tour Saint Ygest avec de Chazal : Paul Louis Gustave Latour de Saint Ygest n'a pas épousé une fille de Charles Antoine, mais deux : Rosine Charlotte, en 1822, puis Blanche Augustine Uranie de Chazal de Chamarel en 1828, après la mort de sa sœur survenue en 1825. Charlotte, la fille de Paul Louis Gustave, fut élevée dans la famille Chazal ; Blanche Augustine Uranie, la troisième fille de Charles Antoine de Chazal s'en chargea particulièrement. Ces soins maternels, ces relations habituelles d'intérieur de famille rendirent Gustave éperdument fou de sa belle-sœur et il voulut à toute force l'épouser, mais un obstacle invincible s'y opposait : le code civil prohibait d'une manière formelle le mariage entre belle-sœur et beau-frère. Il avait été question depuis plusieurs années de faire une loi qui levât cette prohibition, mais la loi n'était pas encore présentée aux Chambres. Paul Louis Gustave avait confié ses tourments et ses désirs à son cousin Gabriel Chénier qui se mit à l'œuvre pour provoquer cette loi. Monsieur de Villèle était ministre des Finances et Président du Conseil. C'était l'ami intime de Monsieur de Chazal dont il avait été le gérant dans l'Inde. Gabriel fit les lettres, les mémoires, les notes de toute nature que Gustave faisait signer à Monsieur de Chazal et que ce dernier adressait à son cher ami Villèle sans que Monsieur de Chazal sût que c'était Gabriel Chénier qui rédigeait tout cela, car ce Monsieur de Chazal était un farouche royaliste qui avait en aversion Gabriel Chénier et n'aurait rien voulu signer d'un homme dont il s'en fallut de peu que la famille et lui-même ne fussent sur les listes de proscription de 1815. Après bien des démarches ils arrivèrent à deviner le motif qui empêchait le projet de loi d'être présenté aux Chambres. Monsieur de Peyronet veuf, ministre de la Justice vivait avec sa belle-sœur... Ce jeune Paul Louis Gustave était devenu malade de désespoir. Gabriel lui ouvrit alors un moyen, c'était de se faire naturaliser dans un pays où le mariage entre beau-frère et belle-sœur serait permis, d'y prendre

domicile et au bout du temps fixé par la loi du pays de s'y marier. Ils trouvèrent cela en Suisse, et Gustave épousa sa belle-sœur. Après la révolution de Juillet 1830 le projet de loi sous la Restauration fut accepté et la loi rendue en 1832 permit le mariage entre beau-frère et belle-sœur. En raison des biens que Paul Louis Gustave et la famille Chazal possédaient en France il désira recouvrer la qualité de Français et il recourut de nouveau à Gabriel Chénier. Dès que Monsieur Persil ministre de la Justice, sut que Gabriel s'intéressait à la demande de Paul Louis Gustave, il lui fit demander des renseignements et après lui avoir raconté tout simplement ce qui s'était passé, Paul Louis Gustave recouvra sa qualité de Français, son mariage fut validé et inscrit sur les registres de l'Etat Civil

Charlotte de la Tour de Saint Igest

Née le 3 mai 1825 (mardi) – Paris, décédée le 2 novembre 1895 (samedi) - Guéthary, 64249, Pyrénées Atlantiques, Aquitaine, France, à l'âge de 70 ans



Comme une malédiction qui se répète, Rosine, la mère de Charlotte, meurt en couche le 9 mai 1825 à Paris. C'est son Grand-Père maternel, Charles Antoine de Chazal, qui accepta de devenir son tuteur lors d'un conseil de famille organisé le 21 juin 1827 au Château de la Sablonnière. Charlotte de La tour Saint Ygest se séparera de bien de Joseph Bonnet de Malherbe. Tenue faute de ressources de travailler, elle passe le certificat d'aptitude à la direction des salles d'asile. Inspectrice des salles d'asile des Basses Pyrénées le 1er janvier 1863, elle est ensuite inspectrice des pensionnats du département de la Seine (1865-1866). A partir de 1867, elle est nommée inspectrice du matériel des écoles communales de filles de Paris. En 1871, Charlotte va partager son goût pour la littérature et notamment son admiration pour l'œuvre de Villiers Adam avec son fils Gustave en lui mettant un exemplaire d'Elèn entre ses mains pour ses quinze ans. Elle avait rencontré le sous-lieutenant des gardes mobiles Villiers et son père le marquis Joseph Villiers de l'Isle Adam dans le cadre de son association de bienfaisance de la rue de Rome qui donnait du travail aux femmes des gardes nationaux mobilisés. Elle passera le siège et la Commune à Paris. Elle sera ensuite chargée des fonctions de déléguée générale pour l'inspection des écoles de jeunes filles et des salles d'asile le 19 avril 1872 et nommée en titre le 1er janvier 1873. Elle est confirmée comme déléguée générale pour les salles d'asile le 15 avril 1878. Des difficultés de santé, survenues au cours d'une tournée d'inspection en Algérie, l'oblige à interrompre son activité le 1er aout 1879. Son

traitement continuant à lui être versé. Elle est chargée en 1882 de l'inspection de l'enseignement de la coupe et de l'assemblage des vêtements dans les écoles de jeunes filles. Elle est admise à la retraite pour cause d'infirmité le 1er juillet 1887. Elle eut beaucoup de difficultés à supporter la séparation avec son fils aîné Raymond de Malherbe qui quitta la France en 1883 et qu'elle ne reverra plus avant sa mort. Elle fit pourtant des projets pour partir le rejoindre à Shanghai mais sa santé précaire et ses nouvelles obligations envers la fille de son deuxième fils l'en empêcha. Mais c'est justement ce deuxième fils, qu'elle prénomme affectueusement « mon pauvre vieux bêta » qui la préoccupe le plus. Ses inquiétudes sont surtout nourries par les débuts difficiles de Gustave dans les affaires et la naissance d'une enfant hors mariage prénommée Genevieve dont elle finira par s'occuper. Elle quittera Paris pour les Pyrénées Atlantiques où elle résidera entre Bayonne et Guéthary où elle s'éteindra en 1895. Les derniers mois de sa vie seront endoloris par une maladresse de sa part : Sur l'insistance de Gustave, elle lui confia une partie des lettres reçues de Raymond dans lesquelles il est fait mention des inconséquences du caractère de Gustave et qui sera à l'origine d'une brouille entre les 2 frères. Charlotte décède dans la pension de famille Gurutzia à Guéthary en 1895. Elle est enterrée dans le superbe cimetière St Nicolas à Guéthary dans le caveau familial qui domine la mer avec une vue à couper le souffle.

Charles Louis Gustave Bonnet de Malherbe

Né à Pau le 10 juin 1856 et mort à Guéthary le 3 décembre 1934, est un éditeur et imprimeur d'ouvrages et d'estampes français, spécialisé dans la chromolithographie.



Fils de Paul Joseph Bonnet de Malherbe, médecin-chef et écrivain sous le pseudonyme Joseph d'Arcay¹, mort en 1895 dans la concession française de Shanghai, et de Charlotte Scolastique de La Tour-Saint-Igest originaire de Pau, Gustave de Malherbe a un frère, Raymond, qui résida également à Shanghai et qui partira élever des chevaux dans la région de Calgary au Canada.

Malherbe obtient son baccalauréat lettres et sciences le 13 août 1872. Il sera réformé par le conseil de révision de Paris pour faiblesse de vue.

Gustave Guiches dans son livre *Au banquet de la vie*, rapporte les paroles de Gustave de Malherbe concernant ses origines et ses premières années de jeune homme : « Il m'apprend qu'il est béarnais mais parisien presque depuis l'enfance, qu'il a fait des études de médecine, séjourné en Angleterre, retourné vite à Paris, fréquenté le quartier, et tous les mauvais lieux de plaisir que je viens d'évoquer ».

Vers 1880, il devient fonctionnaire au ministère des Finances. En sortant de son bureau du ministère, il se rendait dans les cafés que fréquentait Villiers de L'Isle-Adam, chez Tortoni comme au Madrid. Admirateur de l'écrivain depuis ses 15 ans, Malherbe était parmi ses auditeurs les plus assidus. Il se lie d'amitié à l'écrivain.

En 1882, il reconnaît sa fille naturelle, Marie Geneviève — dont la mère est Marguerite Thérèse Hélène Philibert, sœur du contre-amiral Joseph-Alphonse Philibert —, qui sera légitimée en 1908, lors de son mariage avec Georgina Ronger.

Sa passion pour la littérature l'entraîne à s'associer en 1882 avec l'éditeur Edmond Monnier, qui avait boutique au 16, rue des Vosges à Paris. Les associés avaient formé le projet d'une collection de nouvelles sous le titre « L'amour à travers les âges », et voulaient faire appel aux conteurs réputés de l'époque. Le projet n'aboutit pas. Les deux hommes se brouillent. Monnier se sépare de Malherbe en 1884 et le remplace par Maurice de Brunhoff avec lequel il ne s'entendit pas non plus. Le 14 août 1884, Villiers de L'Isle-Adam lui demande d'être le témoin de mariage de son épouse Marie Dantine ; union qui aura pour seul but de légitimer son fils Victor avant de mourir.

Malherbe est membre de l'éphémère « Groupe des Treize » que devait parrainer Guy de Maupassant. Il travaille par la suite avec l'éditeur A Laurent avec lequel il fonde en 1884 la Librairie de la Presse qui a publié les premières œuvres de Henri Lavedan, Paul Hervieu, Gustave Guiches, Octave Mirbeau et les premières traductions d'ouvrages de Henryk Sienkiewicz. Gustave de Malherbe va transporter une partie de ces fonds à la Maison Quantin en fin 1886. Il sera chef de service de l'imprimerie Quantin (imprimeur de la chambre des députés) et dirigera la Librairie moderne, filiale de cette maison. Ce sera un lieu de rencontre entre ses nombreux amis, dont Gustave Guiches, Henri Lavedan, Léon Cladel et Paul Hervieu. Le 10 avril 1887, à l'occasion d'un bal donnée à l'hôtel de ville de Paris, il ressentira les premiers stigmates d'une maladie qui le minera pendant plusieurs mois. Le docteur Monod, son médecin traitant, diagnostique une sorte de hernie inguinale à l'origine de ses maux de ventre. En 1888, Villiers de l'Isle-Adam lui dédie l'une de ses *Histoires insolites*. Malherbe se lie aussi à Léon Bloy et Joris-Karl Huysmans.

En 1890, il associera avec H. A. Cellot pour créer la société d'impression-édition des *Nouvelles Affiches Artistiques*, 54 rue Notre-Dame-des-Champs. L'entreprise est rapidement distinguée par le libraire et marchand d'estampes Edmond Sagot dans son catalogue de 1891, entièrement consacré à l'affiche illustrée : « Depuis

l'apparition du livre d'Ernest Maindron combien s'est-il fondé de maisons pour la confection d'affiches d'art ? [...] MM de Malherbe et Cellot qui sont les derniers venus nous paraissent en ce moment tenir le premier rang ». Sur l'affiche de Gustave Fraipont pour Biarritz, le nom d'un agent à Londres : « Bella » est associé à celui de Malherbe. J & E Bella a produit une des affiches de Toulouse-Lautrec, Confetti, en 1894, avec la mention d'une adresse « Imp. Bella et de Malherbe – Londres et Paris » laissant supposer que Gustave a joué un rôle d'intermédiaire dans cette réalisation, ou alors celui d'un lien d'affaires. L'un des directeurs artistiques des Nouvelles Affiches artistiques est Eugène Grasset qui y produit sans doute parmi ses plus belles réalisations durant plus d'une décennie. Malherbe associe d'autres artistes comme Gustave Fraipont, Maurice Réalier-Dumas, Louis Malteste, Maurice Pillard Verneuil, Auguste François-Marie Gorguet, Henri Thiriet...

Son entreprise travaille parfois avec l'imprimeur Chaix dirigée par Jules Chéret.

Après son déménagement au 152 rue de Vaugirard en 1896, la société change de nom et devient l'Imprimerie de Vaugirard, G. de Malherbe et Cie. Fin 1896, un prospectus concernant les estampes décoratives d'Eugène Grasset mentionne une deuxième adresse, 13, impasse Ronsin.

En 1902, il ouvre une nouvelle imprimerie, en arrière-cour, passage des Favorites⁹. Cette maison a très rapidement pris l'une des premières places parmi les imprimeries parisiennes grâce à un outillage et à une installation réalisant et mettant en pratique les derniers perfectionnements industriels. L'imprimerie G. de Malherbe imprime outre les travaux courants, un grand nombre de périodiques importants : Art et Décoration, Musica, la Revue de Madagascar, Le Figaro illustré, les suppléments de L'Illustration, Le Tour de France, Je sais tout en similigravure.

L'imprimerie occupe entre 150 et 200 ouvriers constitués en Société de secours mutuels autonome. L'imprimerie dégage un chiffre d'affaires de 1,3 million de francs par an.

Malherbe est membre du bureau du Syndicat patronal des imprimeurs typographes. Il occupe également d'autres fonctions : président de la 2^e section du dit syndicat (publications périodiques), membre du conseil de perfectionnement de l'École Estienne, membre honoraire du Comité de patronage de l'école professionnelle des imprimeurs d'Angleterre, délégué du syndicat des imprimeurs au Comité central des chambres syndicales.

Gustave de Malherbe reçoit de nombreuses récompenses pour son travail lors des expositions universelles : Grand Prix aux expositions de Milan 1906, Bruxelles 1910, Londres 1908 et 1912, Turin 1911, Gand 1914.

Sa nomination à la légion d'honneur est soutenue par de nombreuses personnalités : Ferdinand de La Batut, Gustave Rivet, Maurice Sarraut, Philippe Renouard, Gaston Thomson, Joseph Paul-Boncour, Athanase Bassinet, Louis Modeste Leroy, Gabriel

Hanotaux, Émile Dupont et René Baschet. Le 14 mai 1914, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur par le ministère du Commerce.

Il reçoit également la mention honorable de la Mutualité 14 juillet 190910.

Retiré à Guéthary dans sa villa nommée Ttalienia, d'architecture typiquement néo-basque, conçue par Louis Gomez, il passe la direction de ses affaires à son associé Monsieur Neipp.

Son entreprise est toujours active quand il meurt le 3 décembre 1934, décès salué par Charles Peignot qui voyait en cet homme l'un de ses maîtres.

Il était l'unique descendant encore vivant de la famille d'André Chénier par son arrière-grand-mère, Hélène, sœur du poète, et du diplomate historien Marie-Joseph Chénier.

Gustave de Malherbe est inhumé dans le cimetière Saint-Nicolas de Guéthary, au côté de sa mère.

Paul Joseph Raymond Bonnet de Malherbe

Né le 11 octobre 1850 (vendredi) - Paris 1er

Décédé le 7 juillet 1928 (samedi) - Paris 15 293 rue de Vaugirard, à l'âge de 77 ans



Lycéen au Lycée Imperial Bonaparte (Actuel Lycée Condorcet), ou il se distinguera en remportant le 1er accessit d'Histoire Naturelle. Il obtient son baccalauréat es Lettres en fin Aout 1869. En 1870, il fait des études de droit avec pour objectif de faire carrière au ministère des finances. Son esprit aventurier, le détourne de la voie que son père lui avait tracée pour s'intéresser à d'autres projets moins conventionnels. Raymond s'enflamme pour un nouveau produit la Spondagine. Il souhaite participer à la création de la société qui commercialisera cette sorte d'éponge qui pourrait être utilisée pour le rembourrage de coussin à la place du crin ou pour la réalisation de tapis par exemple. Raymond écrit une note à ce sujet et sollicite son oncle le Baron Poisson (fils du mathématicien Denis Poisson père de la fameuse « loi Poisson »), membre de la commission d'administration des Lycées, pour faire adopter la Spondagine dans les lycées et collèges. L'aventure tourne court. Il est engagé dans la guerre Franco Prussienne au sein du 81eme régiment d'infanterie à Limoges. En mai 1871, la fin de la guerre est signée et Raymond attend de quitter Cracovie ou il est prisonnier pour rentrer en France. Il fit part de sa décision de rentrer dans le commerce. Projet auquel n'adhérait pas du tout son père craignant qu'il soit encore entraîné sous le mirage d'une nouvelle Spondagine. En effet, son père lui reproche sans cesse d'être « sous l'emprise de 2 préoccupations principales : faire fortune et le faire d'une façon agréable ». Il souhaite lui trouver une situation professionnelle stable dans une banque comme directeur d'une agence. Pour cela, il fait appel à son réseau relationnel comme Auguste Barbier, monsieur Marsand secrétaire général de la Banque de France et monsieur Julien sous-directeur de la Société générale. Raymond n'est pas intéressé par cette vie rangée. L'idée de commencer une carrière dans une petite agence bancaire de province à Lourdes, Brive la Gaillarde ou Carpentras lui fait horreur. Il se laisse d'ailleurs de nouveau ensorceler par 2 vendeurs de rêve, le journaliste Henri Vri gnault et un certain Monsieur Soupe qui lui promettaient le gain d'argent facile. Sa rencontre avec Monsieur de Meritens, un négociant en soie, le convainc de se lancer dans ce commerce à fort potentiel. Après la guerre, Raymond obtient son certificat d'aptitude au grade de Bachelier es Lettres le 13 aout 1872. Son baccalauréat en poche, Raymond part pour l'Angleterre où il vit près de Londres dans la pension de J W Reed Essex Lodge, CollegiateSchhool, Upper Norwood. En octobre 1872, Raymond réclame de l'argent à son père pour financer son projet

d'étudier la soie dans les Docks de Londres. Le 4 décembre 1872, il déménage à Londres chez Monsieur et Madame Tripp. Pendant l'année 1873, il continue ses projets de commencer dans l'inspection de la soie chez l'un des principaux courtiers de soie à Londres Durant ou Eaton. Il finit par trouver une place chez les frères Roustan (Gabriel Flachaire de Roustan). Raymond sollicite son père pour qu'il fasse les démarches pour lui trouver une place chez l'un grand négociant de soie, la maison Arles Dufour. Il obtiendra le poste tant convoité et rentre en France pour s'installer à Lyon où est se trouve la maison Arles Dufour. En 1876, Il entame une tournée en Europe, en Amérique et en Asie (comme l'atteste une note dans le journal « Homeward Mail from India, China and the East » annonçant le voyage de Raymond entre Hong Kong et Venise sur le Hindostan). Mais son voeux le plus cher est d'obtenir une place chez Jardine, Matheson & Co, société partenaire de Arles Dufour, à la tête du commerce des soies en Extrême-Orient. En juillet 1877, Raymond quitte durablement la France pour Shanghai. La vit à Shangai s'organise. Décembre 1877, Raymond est nommé secrétaire de la Société Théâtrale créée à l'initiative du Dr Galle. Les apprentis comédiens jouent 2 première pièces Furnished apartment une comédie Vaudeville de 1855 et une pièce de Labiche: Edgard et sa bonne. La femme du consul anglais à Shanghai réunit chez elle une fois par semaine une petite société moitié anglaise et française ou on y lit Molière. En octobre 1885 Raymond, abandonne la soie et décide de travailler comme représentant pour la maison d'horlogeries Bovet et frères installée à Shangai. Un incident survenu en 1885, illustre bien le caractère trempé de Raymond qui ne souffre pas d'être insulté alors qu'il se sent dans son bon droit. Lors de la représentation d'une pièce au théâtre de Shanghai, Raymond et d'autres spectateurs se mettent à siffler le jeu d'un acteur jugé mauvais. Un journaliste britannique âgé de 24 ans, Frederic Essex, écrit le 15 aout dans le Cathay Post un article « Applaudyou may, but hissy you mustn't » pour dénoncer cette attitude qu'il juge inconvenante. Monsieur Essex refusant de présenter ses excuses, Raymond, offensé, lui demande réparation par un duel. Messieurs Cowen et Dunga, témoins de monsieur Essex – le comte D'Arnoux et Monsieur de Pommeyrac ceux de Malherbe, n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les choix des armes, chacun invoquant son bon droit selon la règle de leur pays. Un nouvel article publié par Essex qui relate la scène ubuesque de ce duel avorté, finit par mettre Raymond hors de lui. Ce dernier décide de se faire justice en allant s'expliquer directement avec Monsieur Essex. Il surgit dans le bureau du journaliste et lui assène un coup de cravache dans la figure, le blessant légèrement. Raymond continuera à exercer son activité de journaliste et fera paraître un article dans le Figaro illustré de juillet 1894 « Les temples de Nikko ». Est-ce à Shanghai ou déjà en France qu'il développa une passion pour l'équitation ? Nous ne sommes pas en mesure de le dire. Ce qui est certain, c'est que Raymond participera à plusieurs courses comme celles du Shanghai Paper Hunt Club. Il gagna certaines courses avec son cheval Farewell. Il se blessa d'ailleurs sérieusement au-dessus du genou le matin du dimanche 17 janvier 1886. Il va entreprendre un premier voyage au Canada pour acheter des chevaux qu'il enverra en Chine par bateau en 1895. Raymond sera également assesseur au tribunal consulaire de France à Shanghai comme lors de la séance du 29 juillet 1886 qui instruira la plainte déposée par Tcha-a-Thueu contre Guirand, commandant de l'Ava. Plainte destinée à

examiner les circonstances de l'assassinat du frère du plaignant, le coolie A-Eur qui s'est noyé dans le Tipao alors que des marchandises étaient débarquées de l'Ava. Il occupera également la fonction de secrétaire du conseil municipal de la concession française. Cette organisation s'occupe des intérêts de la communauté et est en charge de la gestion du budget, de la police et de l'administration. Raymond prendra part en juillet 1898 aux troubles liés à l'affaire de la Pagode de Ningbo. Commencé en 1875, les tensions liées à des questions de territoire sont régulières entre les autorités chinoises et européennes, celle-ci revendiquant des terrains déjà occupées par des habitations, des tombeaux et des constructions diverses. Ces tensions dégénèrent lorsque la municipalité française décide de forcer la main aux gens de Ningbo et de détruire leur cimetière. Pour faire face à la révolte qui s'en suit, le consul fait donner la troupe, provoquant la mort de 17 chinois. Il utilise alors cet incident pour négocier une extension permettant d'assainir les lieux qui étaient devenus une déchetterie à ciel ouvert tout en laissant la propriété du terrain à la guilde. Joseph Bonnet de Malherbe qui n'a jamais cautionné le départ de son fils pour l'extrême orient a fini par le rejoindre à Shanghai où il va d'ailleurs mourir le 27 septembre 1893. Probablement découragé par l'atmosphère délétère qui règne à Shanghai (guerre des boxers) et séduit par les grands espaces canadiens qu'il a parcouru au cours de son premier déplacement en 1895, il décide de quitter la Chine et se rendre au Canada à Millarville pour y élever des chevaux en 1897. L'amélioration de concessions octroyées aux migrants lui permet de devenir propriétaire de ses terres connues sous le nom de Creek horse Ranch en janvier 1900. Il se consacre à sa passion pour les chevaux et y élève des purs sangs et forme un groupe connu sous le nom de "Frenchmen of Millarville", composé essentiellement d'officiers de l'armée français et belges comme le comte Georges William de Roaldes, Henry de Roaldes, Emile Murat, Albert Durand, H. Duberne, Georges Gay, J.Tenaille. Son Ranch est aujourd'hui devenu le MILLARVILLE RACING AND AGRICULTURAL SOCIETY. Raymond rentrera en France en mai 1900. Comme son père, il est passionné d'art chinois et aura suffisamment de curiosités et de raretés pour passer de statut de collectionneur à celui de musée privé. Avant de quitter le Canada pour le Havre, il fera monter une caisse contenant 2 vases chinois de grande valeur sur le voilier « La Bretagne » qui doit lui faire traverser l'atlantique. La caisse d'une valeur d'au moins 40 000 dollars (équivalent approximativement à près de 1 millions de dollars d'aujourd'hui) lui sera confisquée par la justice car le commerce d'objets chinois de contrebande était strictement interdit. Raymond sera littéralement effondré et pleurera de toutes ses larmes en alléguant qu'il ne connaissait pas cette législation et qu'il était bien mal avisé de méconnaître la loi à ce point. On peut aisément imaginer les conséquences d'une telle perte financière ! Raymond sera de retour au Canada pour s'occuper de ses affaires en juillet 1901. A noter qu'Armand Trochu reste quelques mois en 1902 au Sheep Creek Ranch de Raymond avant de s'installer le long de la rivière RedDeer. La même année un incendie détruit une partie de sa propriété. Raymond rentre définitivement en France début 1908. Il se passera d'abord par New York puis entamera la traversée de l'atlantique sur le bateau le plus rapide à cette époque (le RMS Mauretania de la Cunard Line, le bateau occupera le ruban bleu pour 21 ans). Il débarquera à Liverpool le 31 janvier 1908. Avant son départ pour la France,

Raymond avait confié à titre gracieux son Ranch sur lequel a été construit un champ de course pour une durée de 35 ans. Il semblerait que le terrain ait été vendu par la suite à Louis Durand puis Armand de Bernis qui maintint l'accord puis ce dernier le céda au Millarville Race Club en 1940. Raymond conservera néanmoins d'autres terres dont celle transmises à son épouse à sa mort. Raymond se marie dans le 5eme arrondissement de Paris, le 6 octobre 1915 avec Julie Marie Madeleine Arnaud de 30 ans sa cadette. Julie Marie Madeleine est la fille unique de Joseph Arnaud, gendarme à cheval, et Marie Thérèse Cœur. Raymond vit au 161 rue Saint Jacques avant son mariage puis déménage au 293 rue de Vaugirard où il meurt en 1927 à l'âge de 77 ans. Raymond et Julie Marie Madeleine seront tous les 2 professeurs de français à Paris. Raymond réalisera également de la traduction de documents de l'anglais en français (cf "Comment devient-on alpiniste paru en 1927 et traduit de l'anglais par R. de MALHERBE avec la collaboration de E. GAILLARD Un fort volume in-8 carré") Le couple n'aura pas d'enfant. Il lègue à sa femme ses terres canadiennes situées à Calgary dans la province de l'Alberta (lots 1,2 et 8 - Section 15 - Townships 24 - deuxième rang - West du 5eme Méridien (W5)). Cette zone correspond aujourd'hui à un quartier de Calgary nommé Aspen Wood

Raymond sera inhumé au cimetière de Bagneux section 58 rang 20 et ligne 20 mais la concession n'existe plus aujourd'hui après une reprise administrative

Descendants of Helene Christine De Chenier

